

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »
MENTION « VOILE MULTI-SUPPORTS JUSQU'À 6 MILLES NAUTIQUES D'UN ABRI »

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS, spécialité « éducateur sportif » mention « voile multi-supports jusqu'à 6 milles d'un abri » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- 1) être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- 2) présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat ;
- 3) présenter une attestation de 100 mètres nage libre, avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;
- 4) être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ;
- 5) justifier de sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur le support principal du candidat, attestée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile ;

Et,

6) réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.

La réussite à cette épreuve correspondant au niveau technique 5 de la Fédération française de voile, est attestée par un expert figurant sur la liste des experts établie par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS). Le directeur technique national de la Fédération française de voile propose au DRJSCS ou DJSCS les noms des personnes qualifiées qu'il souhaite faire figurer sur ladite liste.

Cette démonstration technique permet de vérifier les trois domaines de compétences suivants :

1- DOMAINE TECHNIQUE

Compétences visées :

- maîtriser les réglages et la conduite, pour faciliter le pilotage dans les différentes conditions de vent et de vagues ;
- exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du support pour optimiser son rendement, en sous puissance et en surpuissance.

Observables :

Trajectoires directes :

- adapter les réglages en fonction de l'allure et des conditions de vent et de vagues pour faciliter le pilotage ;
- coordonner les actions de barre-écoute-déplacement, (gréement/déplacement en PAV) pour optimiser la vitesse ;
- adapter constamment les réglages et la conduite en fonction de l'allure et des variations de vent et de vagues, pour optimiser la vitesse.

Trajectoires indirectes :

- rejoindre un point du plan d'eau sans augmenter inutilement la route (notion de cadre) ;
- coordonner les actions de barre-écoute-déplacement, (gréement/déplacement en PAV) pour optimiser le gain au vent ou le gain sous le vent ;
- augmenter le gain au vent ou sous le vent pendant les virements ou les empannages, en adaptant les manœuvres aux conditions de vent et de vagues ;
- choisir la trajectoire rapprochant de l'objectif (adonnantes/refusantes) ;
- repérer les zones de vent et courant potentiellement plus ou moins fort.

Coordination :

- occuper chaque poste lors des manœuvres, en coordination avec le reste de l'équipage.

Navigation :

- savoir se situer en permanence sur la carte et sur l'eau.

Représentation :

- expliquer les bases du fonctionnement d'un engin à voile, les principes d'aérodynamisme et d'hydrodynamisme, de réglage statique et dynamique du voilier ou de la planche à voile.

-

2- DOMAINE SECURITE

Compétences visées :

- maîtriser les procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme...).
- évoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis.

Observables :

- connaître les procédures d'alerte et de signalement ;
- choisir et préparer, dans le matériel disponible, celui adapté à son niveau et aux conditions ;
- maîtriser le redressement par vent fort, en dériveur et en catamaran.
- maîtriser le water start en PAV ;
- dégréer sur l'eau, rentrer sous voilure réduite ou à la rame/bras ;
- remorquer une embarcation (à la voile ou au moteur) ;

- mettre en relation le paysage rencontré avec la carte marine et/ou fluviale ;
- définir et critiquer sa route, entretenir une estime ;
- maintenir l'état du bateau ou de la planche.

3- DOMAINE SENS MARIN/ENVIRONNEMENT

Compétences visées :

Concevoir un programme de navigation en fonction du site et des évolutions du contexte.

Observables :

Sens marin

Choisir une zone de navigation en fonction des dangers et des informations météo disponibles permettant un retour facile y compris en cas de détérioration des conditions.

Participer aux tâches collectives.

Présenter les informations météo utiles à la définition du programme de navigation.

Reconnaître les principaux phénomènes susceptibles de faire varier les conditions de vent dans un délai de trois heures.

Organiser les tâches collectives.

Prendre en compte et se responsabiliser à l'égard des autres pratiquants et usagers du plan d'eau.

Connaître les fondamentaux du matelotage en vue d'assurer des réparations de fortune

Environnement

Veiller au respect des règles de préservation des sites et des espèces naturelles.

Connaître les principaux éléments du patrimoine maritime, lacustre ou fluvial du site.

Connaître les métiers liés au milieu.

7) réaliser une démonstration technique d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le deuxième support du candidat.

La réussite à cette épreuve correspondant au niveau technique 3 de la Fédération française de voile, est attestée par un expert figurant sur la liste des experts établie par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS). Le directeur technique national de la Fédération française de voile propose au DRJSCS ou DJSCS les noms des personnes qualifiées qu'il souhaite faire figurer sur ladite liste.

Cette démonstration technique permet de vérifier les trois domaines de compétences suivants :

1- DOMAINE TECHNIQUE :

Compétences visées : maîtriser la conduite à toutes les allures, y compris en surpuissance

Observables :

Conduite en surpuissance :

- maintenir l'équilibre du voilier en utilisant la voile (au près) ;
- maintenir l'équilibre du voilier en utilisant la barre (au portant) ;
- maintenir l'équilibre de la planche en utilisant la suspension au harnais (en PAV) ;
- virer de bord et empanner en contrôlant l'équilibre.

Anticipation des trajectoires et des allures :

- se représenter les trajectoires à suivre et les allures à prendre pour rejoindre un point donné du plan d'eau ;
- identifier son allure de navigation.

Coordination :

- connaître et effectuer les tâches à chaque poste lors des manœuvres sur le voilier.

Préparation du matériel :

- gréer ;
- adapter la surface (changement de voile, prise de ris) et régler le volume des voiles en statique (hale bas, cunningham, bordure, lattes) ;
- choisir la voile et adapter les réglages (pied de mât, point d'écoute, lattes, bouts de harnais).

2- DOMAINE SECURITE

Compétence visée : assurer sa sécurité dans des conditions normales de navigation

Observables :

- évaluer les exigences d'une situation de navigation ;
- participer au choix d'un programme ou d'une zone de navigation ;
- maîtriser les manœuvres courantes de sécurité (homme à la mer, départ et arrivée dans des conditions difficiles, arrêt rapide, marche arrière...) ;
- surveiller l'état du bateau ou de la planche.

3- DOMAINE SENS MARIN / ENVIRONNEMENT

Compétence visée : connaître les éléments de l'environnement pour anticiper sur les conditions de sa pratique et de sa sécurité.

Observables :

- connaître les fondamentaux du matelotage en vue d'assurer des réparations de fortune ;
- repérer la présence et l'orientation du courant ;
- connaître les principales règles de route pour éviter les abordages ;
- connaître les principaux règlements liés aux sites de pratique ;
- respecter les autres usagers de l'espace de navigation ;
- connaître les espèces naturelles protégées du site de pratique.

Dispense à l'entrée en formation : les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation sont mentionnées en annexe VI « dispenses et équivalences ».